Monsieur René Duranton
Société Bourbonnaise Production
40, rue des Grosliers
03000 MOULINS

Paris, le 4 janvier 2008

Monsieur,

Suite à votre courrier du 10 décembre dernier, nous avons transmis votre dossier ainsi que votre DVD à l'Unité Documentaires de France 3.

Le film a été visionné et apprécié pour son authenticité, et sa proximité chaleureuse avec un personnage féminin hors du commun. Madame Bagelet est à la fois si moderne par sa personnalité presque « féministe » et si attachée à la préservation des traditions rurales transmises par ses parents qu'elle justifie réellement un film de cette durée.

Actuellement la grille de programmes de France 3 est construite autour de deux axes majeurs dans le domaine des documentaires, avec des programmes dont la durée est de 52 minutes dans la plupart des cas. D'une part des documentaires de société, consacrés aux problématiques du monde qui nous entoure : la justice, la santé, l'armée, la police, l'éducation, etc…,d'autre part des films d'histoire contemporaine, dans le cadre d'une rubrique intitulée « Passé sous Silence ».

Pour cette raison, nous regrettons de ne pas pouvoir inclure votre film au sein de notre programmation actuelle. Si cette configuration des programmes venait à changer nous ne manquerons pas de vous recontacter. Nous vous suggérons également de vous mettre en contact avec l'antenne régionale de France 3 de votre région.

Nous vous remercions de nous avoir proposé votre film, et vous souhaitons bonne chance dans vos démarches.

Bien cordialement,

Nathalie Darrigrand
Directrice Adjointe des Programmes

Copie : Thierry Langlois